

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

### Fixation des indemnités de fonction des Maire et Adjoint

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les indemnités pour le Maire Patrick Bonnefon et les 5 Adjoint : Christian Sougnoux 1<sup>er</sup> Adjoint, Monique Tréfeil 2<sup>ème</sup> Adjoint, Alain Dezon 3<sup>ème</sup> Adjoint, Jacques Hurtaud 4<sup>ème</sup> Adjoint et Brigitte Lasvigne 5<sup>ème</sup> Adjoint.

### Délégations du Conseil Municipal au Maire

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les délégations au Maire telles que définies aux articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

### Affectation des résultats 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'affectation des résultats 2013 suivante :

#### Budget Principal

##### Résultats :

Excédent de fonctionnement	362 441.04
Déficit d'investissement	380 219.31
Soit un déficit global de clôture de	17 778.27

##### Affectation des résultats :

Compte R/1068 – Excédent de fonctionnement	362 441.04
Compte D/001 – Déficit d'investissement reporté	380 219.31

#### Budget annexe transports

##### Résultats :

Excédent de fonctionnement	1 460.88
Excédent d'investissement	45 005.08
Soit un excédent global de clôture de	46 465.96

##### Affectation des résultats :

Compte R/002 – Excédent de fonctionnement	1 460.88
Compte R/001 – Excédent d'investissement	45 005.08

#### Budget annexe assainissement

##### Résultats :

Excédent de fonctionnement	3 235.62
Excédent d'investissement	19 279.89
Soit un excédent global de clôture de	22 515.51

##### Affectation des résultats :

Compte R/002 – Excédent de fonctionnement	3 235.62
Compte R/001 – Excédent d'investissement	19 279.89

#### Budget annexe logements

##### Résultats :

Excédent de fonctionnement	21 157.99
Déficit d'investissement	56 251.23
Soit un déficit global de clôture de	35 093.24

##### Affectation des résultats :

Compte R/1068 – Excédent de fonctionnement	21 157.99
Compte D/001 – Déficit d'investissement reporté	56 251.23

### Subventions aux associations 2014

Sur proposition de la Commission Associations, le Conseil Municipal attribue les subventions 2014 pour un montant global de 8 300 €.

### Vote des taux 2014

Le Maire propose de ne pas augmenter les taux cette année, car les taux de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon (CCPF) vont légèrement augmenter et même si la commune se situe à un niveau de pression fiscale plutôt bas par rapport aux communes voisines.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux des taxes locales et vote les taux suivants :

- Taxe d'habitation	11.24 %
- Taxe foncière (bâti)	11.34 %
- Taxe foncière (non bâti)	84.15 %

## Budgets primitifs (BP) 2014

### Budget communal

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le BP 2014 pour les montants suivants :

. Section Fonctionnement	1 215 000
. Section Investissement	1 512 000

### Budget annexe transport

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le BP 2014 pour les montants suivants :

. Section Fonctionnement	18 000.00
. Section Investissement	45 005.08

### Budget annexe Assainissement

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le BP 2014 pour les montants suivants :

. Section Fonctionnement	56 000
. Section Investissement	55 000

### Budget annexe Logements

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le BP 2014 pour les montants suivants :

. Section Fonctionnement	49 700
. Section Investissement	80 500

## Modifications des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon (CCPF)

Le Maire rappelle que chaque Conseil Municipal dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer à compter de la notification de la délibération du Conseil Communautaire ; à défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Concernant la compétence Tourisme, il s'agit :

- Actions d'accueil et d'information du public
- Promotion du territoire communautaire et coordination des actions de promotion touristique en partenariat avec les communes, les structures professionnelles et associatives du tourisme
- Elaboration et mise en place du projet de développement touristique du territoire
- Perception de la taxe de séjour effective au 1<sup>er</sup> janvier 2015

Le Maire précise que la taxe de séjour sera partiellement reversée sous forme d'attribution de compensation aux communes.

Concernant la compétence Aménagement numérique, il s'agit de transférer la compétence à la CCPF et d'autoriser la CCPF a adhéré au Syndicat Mixte Périgord Numérique.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le transfert des compétences Tourisme et Aménagement numérique par la CCPF dans les conditions ci-dessus.

## Personnel communal

Le Maire demande l'autorisation pour recruter un agent pour effectuer le transport scolaire ainsi que les fonctions de placier pour les marchés cet été et éventuellement des heures les lundis et vendredis pour le montage et le démontage des chapiteaux. Le Maire remercie encore une fois Alain Dezon pour la conduite du bus pendant plusieurs semaines.

Le Maire informe que 2 agents de la commune ont droit à un avancement de grade à l'ancienneté : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la transformation des postes correspondants.

## Point sur les dossiers en cours

Rentrée scolaire 2014 et TAP : augmentation des effectifs pour la rentrée, peut-être assez d'enfants pour envisager la réouverture de la 6<sup>ème</sup> classe : une quinzaine d'enfants de CM2 partent de l'école et déjà une vingtaine d'inscriptions.

Concernant les TAP, réunion au collège la Boétie mardi 29.04 de 15h00 à 17h00 et réunion avec le personnel communal le même jour à 17h30 : tous les emplois des personnels scolaire et périscolaire du temps sont à modifier.

A ce jour, la commune, sur la demande du Conseil d'Ecole, a accepté d'organiser les TAP les lundis et jeudis de 16h00 à 16h30 et les mardis et vendredis de 15h30 à 16h30.

Extension du cimetière : les travaux sont terminés, il reste le mobilier à faire installer par le personnel communal.

## Comptes-rendus des commissions

SIAEP : Sophie Lazzarini fait part de la réunion du 25.04.2014 concernant les élections et la fixation des indemnités. Rémy Jalès a été réélu Président et Dominique Dejean a été élu Vice-Président. Chaque commune a fait part des problèmes rencontrés sur son territoire.

CCPF : Patrick Bonnefon fait part de son élection en tant que Président de la CCPF. Il informe que la CCPF compte 6 Vice-Présidents et que les 2 femmes Maires du territoire font partie du Bureau. Le 1<sup>er</sup> Bureau aura lieu le 02.05.2014 pour la préparation du prochain Conseil Communautaire.

## Questions diverses

- Signature des actes administratifs : l'Agence Technique Départementale de la Dordogne (ATD 24) met à la disposition des Collectivités une assistance pour la rédaction des actes administratifs se rapportant aux acquisitions immobilières et aux échanges. Le Maire étant le rédacteur desdits actes, il ne peut en être le signataire. Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Christian Sougnoux, 1<sup>er</sup> adjoint, à signer les actes administratifs.

- Enquête publique Sutorex et Renodex : par délibération n°10/2014 du 7 mars 2014, le CM a émis un avis favorable sans réserve sur la demande d'autorisation d'exploiter une nouvelle unité de fabrication d'aiguilles chirurgicales sur le territoire de la commune de Carsac-Aillac déposée par la société SUTUREX & RENODEX au titre des installations classées pour la protection de l'environnement .

L'enquête publique correspondante a été réalisée du lundi 24 février au mardi 25 mars 2014.

Le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable à l'approbation du projet de nouvelle unité de fabrication d'aiguilles chirurgicales sur le territoire de la commune de Carsac-Aillac (site de Vialard) tel que présenté à l'enquête publique en soulignant la nécessité de respecter en totalité les mesures préventives et palliatives, eu égard à la protection de l'environnement, contenues dans le dossier et complétées par l'avis-réponse du maître d'ouvrage en date du 31 mars 2014. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport d'enquête et l'avis émis par le Commissaire Enquêteur.

Anne-Marie VILLACASTIN, employée de l'entreprise Sutorex & Renodex, n'a pris part ni à la discussion ni au vote de la délibération.

- Demande de participation pour un Séjour organisé par le Collège la Boétie en Auvergne du 16 au 18 juin 2014 pour 4 élèves domiciliés sur la commune soit 200 € ; le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de participer à hauteur de 50 € par enfant.

- Demande par l'association 7 Aprem du prêt de la salle paroissiale pour une exposition du 25.07 au 09.08 : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- Devis renouvellement jouets pour l'école : le devis total étant de 3 000 € HT, le CM accepte de participer pour une partie mais de ne pas prendre en charge l'intégralité de la somme ; un point sera fait au prochain conseil d'école en demandant soit de faire des économies chaque année sur les dotations des classes de 1 500 € soit d'organiser des manifestations pour récolter des recettes.

- Plan d'Accessibilité aux Voies et Espaces publics (PAVE) : le Maire fait part du rapport du cabinet d'étude concernant les travaux à réaliser dans les bourgs de Carsac et Aillac afin de se mettre en conformité avec la réglementation.

- Soutien à l'Hôpital de Sarlat : le Maire donne lecture de la motion pour la défense de l'Hôpital de Sarlat ; le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette motion.

- Le Maire fait part d'un courrier incitant à la plantation de peupliers.

- Marché hebdo : une réunion de préparation pour le marché du 15 juin au 15 septembre le dimanche matin aura lieu le jeudi 15.05 à 18h00

- Prochain Conseil Municipal vendredi 6 juin 2014 à 20h30.

La séance est levée à 01h00.

A Carsac-Aillac, le 5 mai 2014